

J'aime ma Ville !

JE LA RESPECTE

147,76 tonnes*

de dépôts sauvages collectées
par les agents municipaux.

Le coût annuel pour la collectivité est de

207 865 €*

*Depuis janvier 2020



CARRIÈRES
SOUS - POISSY

**STOP
AUX DÉPÔTS
SAUVAGES !**

Les déchets déposés sur la voie publique
en dehors des conditions et horaires de collectes exposent le contrevenant
à une amende allant de **68 à 450 €** (article R 633-6 du Code Pénal)

Infos+ : 01 39 22 36 00



Qu'est-ce qu'un dépôt sauvage ?

Est considéré comme un dépôt sauvage l'abandon intentionnel de tout objet ou produit de quelque nature que ce soit, dans un lieu où il ne devrait pas l'être, y compris à proximité des conteneurs à déchets.

Quels problèmes cela engendre-t-il ?

Sur la commune, des dépôts sauvages répétés d'ordures ménagères et d'encombrants sont constatés. Ils posent des problèmes de nuisances olfactives, engendrent des risques sanitaires et peuvent causer des accidents quand ils empiètent sur la voie publique.

Que faire de mes déchets ?

> **Pensez à Azalys : une déchetterie est à votre disposition à Carrières-sous-Poissy**

Si vous souhaitez vous débarrasser de déchets encombrants, ménagers, électriques ou de toute autre nature, n'hésitez pas à demander votre badge d'accès au Centre de traitement et de valorisation des déchets (gratuit pour les particuliers).

Azalys - RD190, lieu-dit Les Bouveries à Carrières-sous-Poissy - Tél. 01 30 06 30 30

Horaires d'ouverture :

Lundi : 10h - 12h / 14h - 17h30

Mercredi : 14h - 18h

Vendredi : 10h - 12h / 14h - 18h

Samedi et dimanche : 9h - 12h / 14h - 17h

Fermeture les mardi et jeudi.

> **Les encombrants à votre porte :**

Un dispositif de ramassage des encombrants est mis en place sur la ville. Les dates de collecte dépendent du quartier où vous résidez.

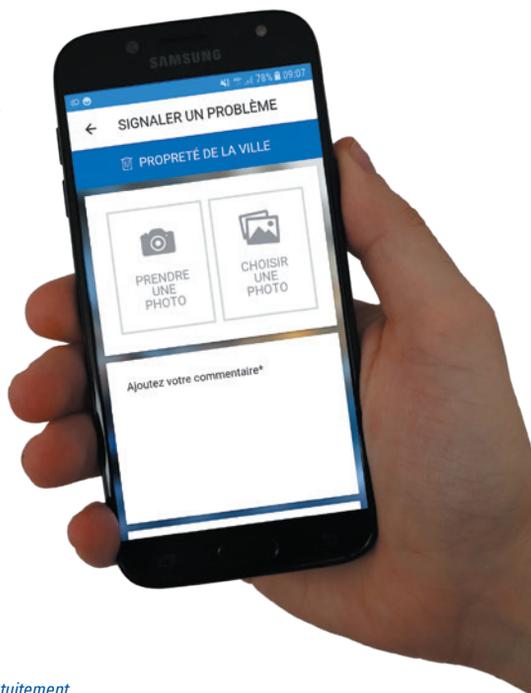
Les encombrants doivent être sortis la veille à partir de 20h.

Infos+ : www.carrieres-sous-poissy.fr > cadre de vie > rubrique collecte des déchets

AVEC L'APPLI

« CARRIÈRES&VOUS »

**SIGNEZ LES INCIVILITÉS
SUR LA VOIRIE !**



 **Google Play Store** /  **App Store**

L'application « Ville de Carrières-sous-Poissy » est téléchargeable gratuitement.